



SITUATION EN FRANCE

SITUATION SANITAIRE DES FORCES ARMÉES Renseignements fournis par le ministère de la Défense

A. SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE : 30 PREMIÈRES SEMAINES DE 1985

Maladies	Nombre de cas
Fièvres typhoïdes	2
Dysenterie bacillaire	1
Dysenterie amibienne	28
Méningite cérébrospinale	39
Tuberculose	41
Toxi-infections alimentaires	791
Hépatite virale	319
Grippe	44
Affections respiratoires aiguës	721
Maladies diarrhéiques	322
Gonococcie	1 873
Syphilis	115
Autres maladies sexuellement transmissibles	452
Paludisme	83

Cette situation épidémiologique reflète les régions Terre, Mer, Air et Outre-Mer, ce qui explique le nombre relativement élevé de cas de dysenterie amibienne et de paludisme. Pour les autres maladies, la comparaison avec les chiffres récapitulés au B.E.H. n° 30 montre que les fièvres typhoïdes sont très peu nombreuses dans le milieu militaire, que la méningite cérébrospinale, la tuberculose et l'hépatite virale demeurent à l'état endémique ainsi que les maladies vénériennes, et que, pour ce qui est des toxi-infections alimentaires collectives, les chiffres ne sont pas comparables puisque a été décidé, pour l'année 1985, de ne comptabiliser dans les colonnes du B.E.H. que le nombre de foyers et non de malades : celui-ci faisant l'objet du rapport d'activité annuel sur les intoxications alimentaires.

B. SITUATION SANITAIRE : JUIN 1985

I. Morbidité générale

	Total	Contingent seul
Nombre de cas	20 031	13 495
Dont décès	31	11

	Effectif soutenu	259 586	Contingent seul	271 938
--	------------------	---------	-----------------	---------

II. Morbidité générale par armée

	Terre	Air	Mer	Gendarmerie
Nombre de cas	13 244	2 279	3 046	1 462
Dont décès	12	9	8	2

	Effectif soutenu	341 152	Contingent seul	93 159	69 549	82 726
--	------------------	---------	-----------------	--------	--------	--------

III. Pathologies particulières

	Terre	Air	Mer	Gendarmerie
Traumatismes à l'occasion du service	1 844	271	376	193
Dont décès	2		3	1
Autres traumatismes	1 599	264	328	123
Dont décès	6	7	3	1
C.A.A.	95	5	13	1
Dont décès	4	2	2	
Appet. tox.	18	2	1	
Dont décès				

IV. Maladies par chapitre de la C.I.M. 75

	Terre	Air	Mer	Gendarmerie
Infectieuses et parasitaires	1 022	147	409	58
	753	103	121	14
Tumeurs	50	7	15	12
	27		5	1
Endocrinianes, de nutrition et métabolisme, et immunitaires	33	13	10	14
	10	8	4	
Du sang et des organes hématopoïétiques	24	5	5	4
	16	3	2	1
Troubles mentaux	923	113	170	61
	705	89	110	11
Du système nerveux et des organes des sens	440	88	118	60
	346	49	46	9
De l'appareil circulatoire	175	37	37	46
	115	14	12	2
De l'appareil respiratoire	3 673	708	778	464
	3 269	439	374	178
De l'appareil digestif	704	112	164	76
	539	60	68	9
Des organes génito-urinaires	263	36	49	22
	191	17	20	2
Comp. de grossesse, de l'accouchement et suites de couches	8	1		1
	1			
De la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	656	81	135	47
	478	45	67	8
Du système ostéo-articulaire, muscles et tissu conjonctif	1 090	195	199	177
	773	102	53	21
Anomalies congénitales	42	3	7	3
	33	3	4	
Symptômes, signes et états morbides mal définis	798	198	246	101
	651	122	106	24
Lésions traumatiques et empoisonnements	3 443	535	704	316
	2 622	281	295	64

Nota. — La première ligne : effectif total.

La deuxième ligne : effectif contingent.

LES CHLAMYDIA

Renseignements communiqués par le Centre national de référence des chlamydia (Laboratoire de bactériologie et immunologie générale, Centre hospitalier régional d'Amiens, Madame le professeur Orfila).

16 souches de **chlamydia Psittaci** de différentes provenances ont été étudiées par le centre :

● **3 souches humaines** (Grande-Bretagne) :

- 33 L isolée d'un ganglion inguinal dans un cas typique de lymphogranulomatose vénérienne,
- 98 U isolée chez un sujet présentant un syndrome de Reiter,
- IOL 395 isolée chez un sujet présentant une conjonctivite folliculaire;

● **13 souches animales** :

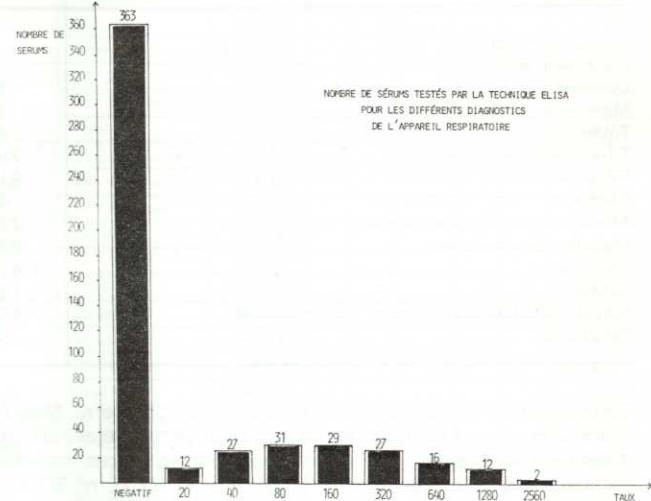
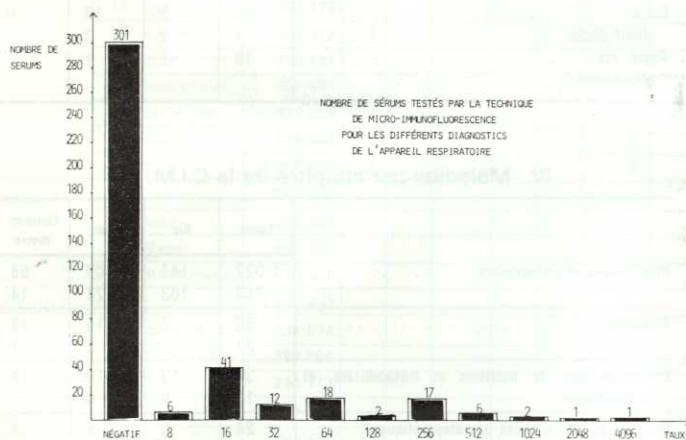
- 7 isolées chez des ovins (3 en France, 1 en Grande-Bretagne, 3 aux U.S.A.),

- 1 chez un chat (U.S.A.),
- 1 chez une souris (Japon),
- 2 souches d'Ornithose isolées chez le pigeon : LOTH (Pays-Bas), SDP 241 (Grande-Bretagne),
- 2 souches de Psittacose isolées : l'une chez un perroquet du Brésil T 13 (France), l'autre chez une perruche de Californie 6 BC (U.S.A.).

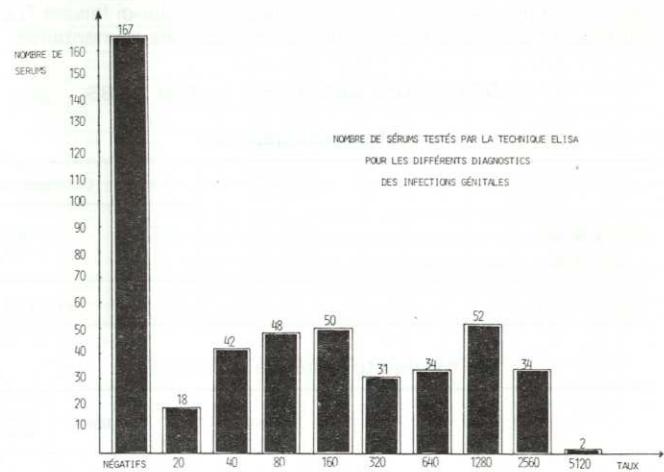
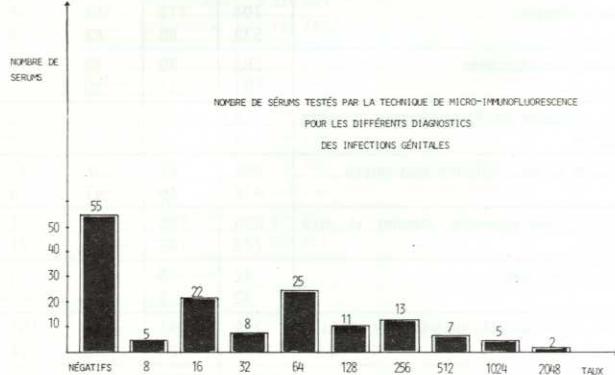
Par ailleurs une souche de **chlamydia trachomatis** a également été étudiée : il s'agit de la souche LB 1 isolée chez une femme dont le bébé présentait une conjonctivite néonatale à inclusions (U.S.A.).

La culture des **chlamydia** est particulièrement difficile et il est intéressant de pouvoir disposer de réactions sérologiques. Une partie de l'activité du laboratoire de référence a consisté à réaliser des sérodiagnostics en utilisant les techniques de micro-immuno fluorescence et d'Elisa réalisées grâce à un antigène élaboré par le laboratoire. Les premiers résultats sont consignés sur les histogrammes suivants et concernent la France entière :

Diagnostic des infections respiratoires



Diagnostic des infections génitales



NOTES

LISTE DES CENTRES DE VACCINATION

habilités à effectuer la vaccination antiamarile et à délivrer les certificats internationaux de vaccination contre la fièvre jaune

(Arrêté du 19 juin 1985 complété par l'arrêté du 31 juillet 1985)

Albi, centre hospitalier général.
Angers, centre hospitalier régional.
Bastia, bureau municipal d'hygiène.
Bayonne, centre hospitalier.
Besançon, centre hospitalier régional.
Bordeaux, hôpital d'instruction des armées Robert-Picque.
Bordeaux, contrôle sanitaire aux frontières, hôpital Saint-André « Santé voyages ».
Brest, hôpital d'instruction des armées Clermont-Tonnerre.
Caen, centre hospitalier universitaire.
Charleville - Mézières, centre hospitalier général.
Clermont-Ferrand, hôpital Saint-Jacques.
Dijon, centre hospitalier universitaire.
Évreux, centre hospitalier général.
Grenoble, centre hospitalier régional.
Le Havre, centre hospitalier.
Le Havre, centre médical international des marins.
Lille, Institut Pasteur.
Lille, hôpital régional des armées Scribe.
Limoges, bureau municipal d'hygiène.
Lyon, hôpital d'instruction des armées Desgenettes.

Lyon, Institut Pasteur.
Lyon, bureau municipal d'hygiène.
Marseille, hôpital d'instruction des armées Laveran.
Marseille, bureau municipal d'hygiène.
Marseille, hôpital Houphouët-Boigny.
Montpellier, institut Bouisson-Bertrand.
Nancy, hôpital d'instruction des armées Sédiillot.
Nantes, centre hospitalier régional.
Nice, contrôle sanitaire aux frontières, aéroport Nice-Côte d'Azur.
Nice, centre hospitalier régional.
Orly, contrôle sanitaire aux frontières, aéroport Orly-Sud.
Paris, Institut Pasteur.
Paris, groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière.
Paris, hôpital Claude-Bernard.
Paris, centre de vaccination Edison.
Paris, service médical Air France.
Paris, U.N.E.S.C.O.
Paris, A.P.A.S.
Paris, U.T.A. centre international de vaccinations.
Roissy, contrôle sanitaire aux frontières, aéroport Charles-de-Gaulle.

Saint-Mandé, hôpital des armées Begin.
Poitiers, centre hospitalier régional.
Reims, centre hospitalier universitaire.
Rennes, hôpital régional des armées Ambroise-Paré.
Rouen, centre hospitalier régional Charles-Nicolle.
Saint-Étienne, centre hospitalier régional.
Strasbourg, institut d'hygiène et de médecine préventive.
Toulon, hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne.
Toulouse, centre hospitalier régional Purpan.
Tours, centre hospitalier régional.
Troyes, centre hospitalier général.
Valence, bureau municipal d'hygiène.
Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), Institut Pasteur.
Guyane (Cayenne), Institut Pasteur.
Martinique (Fort-de-France), laboratoire départemental.
La Réunion (Saint-Denis), centre hospitalier départemental.

SITUATION INTERNATIONALE

SURVEILLANCE DES OREILLONS EN BELGIQUE

L'incidence des cas cliniques d'oreillons et de leurs complications a été enregistrée du 5 juillet 1982 au 3 juillet 1983 par un réseau de 100 médecins généralistes « vigies » répartis dans 27 des 43 arrondissements du pays. Elle se rapporte à une population vigie estimée à 117 800 personnes. C'est la première fois que de telles données sont rassemblées à l'échelle du pays.

MÉTHODES

Le diagnostic d'oreillons est basé sur la présence de fièvre accompagnée d'un gonflement unilatéral ou bilatéral de la glande parotide. Outre l'âge et le sexe, le formulaire comportait l'enregistrement de 2 des complications les plus fréquemment associées, à savoir la méningite et l'orchite. Les taux d'incidence pour 10 000 habitants ont été calculés pour chaque région à partir de la population des 27 arrondissements où la représentativité des médecins vigies était acceptable. Les taux ainsi obtenus ont été également appliqués aux populations non couvertes appartenant à la même région administrative.

RÉSULTATS

Huit cent dix cas ont été enregistrés par les médecins vigies durant cette période de 12 mois. Le groupe des moins de 5 ans représente 41,6 % des cas, les 5 à 9 ans constituent ensuite le groupe le plus atteint. L'âge médian est de 6 ans, 1 mois. Le taux d'incidence est très élevé jusqu'à l'âge de 9 ans, avec 465 cas pour 10 000.

Le rapport général de masculinité est de 123. La proportion de cas de sexe féminin n'est plus élevée que dans le seul groupe des 15 ans et plus, où le rapport de masculinité est de 94. Pour l'ensemble des groupes d'âges, l'incidence est plus élevée pour le sexe masculin.

L'incidence des oreillons estimée pour l'ensemble de la population à partir de 810 cas observés dans la population vigie s'élève à 73 850 cas, soit un taux d'incidence annuelle de 72,1 pour 10 000 habitants. Le taux d'incidence reste très élevé jusqu'à l'âge de 9 ans, puis subit une chute importante de 430 à 84 pour 10 000 dans le groupe 10-14 ans et à 11,7 pour 10 000 pour les 15 ans et plus, soit une incidence près de 40 fois moindre.

A une période de basse incidence (fin août-septembre), inférieure à 0,4 pour 10 000 habitants et par semaine, fait suite une ascension régulière où l'incidence passe graduellement à 2,7 pour 10 000 habitants (fin septembre-fin mars). Un plateau s'installe alors d'avril à fin juin, avec une incidence hebdomadaire moyenne de 2,8 cas pour 10 000 habitants.

COMPLICATIONS

Quarante-quatre complications ont été signalées comme associées aux oreillons, soit 54 complications pour 1 000 cas d'oreillons. Parmi celles-ci 13 méningites, 8 orchites et 23 complications d'un autre ordre et dont la nature ne devait pas être précisée.

Soixante-treize pour cent des complications sont signalées chez des patients de sexe masculin et 65 % apparaissent chez les enfants de moins de 10 ans. Toutefois, les taux les plus élevés d'incidence des complications sont retrouvés dans les classes d'âge 15-19 et 20-29 ans, avec respectivement 285,7 et 272,7 complications pour 1 000 cas d'oreillons.

Méningites : les atteintes du système nerveux central sont les plus fréquentes dans le groupe des moins de 5 ans, avec près de 24 méningites pour 1 000 cas d'oreillons; 61,5 % des méningites sont observées dans ce groupe d'âge. Les garçons sont particulièrement sensibles à cette complication, le rapport garçon-fille étant de 5,5 : 1. Plus de la moitié des cas de méningite ourienne se développe chez les garçons de 0 à 4 ans chez lesquels l'incidence est proche de 1 méningite pour 25 cas d'oreillons. Tous les cas de méningite ont été observés au cours de la période qui s'étend de mars à mai, qui correspond à la phase d'ascension épidémique de la maladie.

Orchites : on a relevé un taux d'orchite compliquant la parotidite ourienne égal à 163 pour 1 000 individus atteints d'oreillons et âgés de 15 ans et plus. Aucune orchite n'a été signalée chez les moins de 15 ans. En revanche, l'orchite représente 80 % de l'ensemble des complications enregistrées chez les hommes de 15 ans et plus.

Cas déclarés pour certaines maladies transmissibles

Sémaine du 19 au 25 août 1985

RÉGIONS	DÉPARTEMENTS	POPULATION EN 1982 (en milliers)	Typhoïdes et paratyphoïdes	Shigellose	Méningite à méningocoques	Brucellose	Tétanos	Tuberculose	Toxi-infection alimentaire collective	RÉGIONS	DÉPARTEMENTS	POPULATION EN 1982 (en milliers)	Typhoïdes et paratyphoïdes	Shigellose	Méningite à méningocoques	Brucellose	Tétanos	Tuberculose	Toxi-infection alimentaire collective
ALSACE	67 - Rhin (Bas-)	915 676								LIMOUSIN	19 - Corrèze	241 448							
	68 - Rhin (Haut-)	650 372						1			23 - Creuse	139 968							2
	Total	1 566 048						1			87 - Vienne (Haute-)	355 737							
AQUITAINE	24 - Dordogne	377 356			1					LORRAINE	Total	737 153							2
	33 - Gironde	1 127 546						4			54 - M.-et-Mos.	716 846							3
	40 - Landes	297 424									55 - Meuse	200 101	1	1					2
	47 - Lot-et-Garonne	298 522									57 - Moselle	1 007 189							
	64 - Pyrénées-Atlan.	555 670									88 - Vosges	395 769							
AUVERGNE	Total	2 656 518			1			4		MIDI - PYRÉNÉES	Total	2 319 905	1	1					5
	03 - Allier	369 580	1	1				1			09 - Ariège	136 443							
	15 - Cantal	162 838						1			12 - Aveyron	278 654							
	43 - Loire (Haute-)	205 895									31 - Garonne (Hte-)	824 501							
	63 - Puy-de-Dôme	594 365									32 - Gers	174 154							
BOURGOGNE	Total	1 332 678	1	1				2		NORD - PAS-DE-CALAIS	46 - Lot	154 533							
	21 - Côte-d'Or	473 548									65 - Pyrénées (Htes-)	227 922							
	58 - Nièvre	239 635									81 - Tarn	339 345							1
	71 - Saône-et-Loire	571 852									82 - Tarn-et-Gar.	190 485							2
	89 - Yonne	311 019									Total	2 326 037							3
BRETAGNE	Total	1 596 054								NORMANDIE (BASSE-)	59 - Nord	2 520 526							8
	22 - Côtes-du-Nord	538 869									62 - Pas-de-Calais	1 412 413		1					1
	29 - Finistère	828 364						2			Total	3 932 939		1					9
	35 - Ille-et-Vilaine	749 764						1			14 - Calvados	589 559							
	56 - Morbihan	590 889						1			50 - Manche	465 948							4
CENTRE	Total	2 707 886						4		NORMANDIE (HAUTE-)	61 - Orne	295 472							
	18 - Cher	320 174									Total	1 350 979							4
	28 - Eure-et-Loir	362 813	1					1			27 - Eure	462 323							1
	36 - Indre	243 191									76 - Seine-Maritime	1 193 039							3
	37 - Indre-et-Loire	506 097									Total	1 655 362		1					4
CHAMPAGNE - ARDENNE	41 - Loir-et-Cher	296 220	1					3		PAYS DE LA LOIRE	44 - Loire-Atlant.	995 498							9
	45 - Loiret	535 669						1			49 - Maine-et-Loire	675 321		1					4
	Total	2 264 164	2					5			53 - Mayenne	271 784							
	08 - Ardennes	332 338									72 - Sarthe	504 768							
	10 - Aube	289 300									85 - Vendée	483 027							2
CORSE	51 - Marne	543 627								PICARDIE	Total	2 930 398							15
	52 - Marne (Haute-)	210 670									02 - Aisne	533 970							3
	Total	1 345 935									60 - Oise	661 781							9
FRANCHE - COMTÉ	2 B - Corse (Haute-)	131 574								POITOU - CHARENTES	80 - Somme	544 570							4
	2 A - Corse-du-Sud	108 604									Total	1 740 321							16
	Total	240 178									16 - Charente	340 770							3
	25 - Doubs	477 163									17 - Charente-Mar.	513 220		1					
	39 - Jura	242 925									79 - Sèvres (Deux-)	342 812							
ÎLE-DE-FRANCE	70 - Saône (Haute-)	231 962						8		PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	86 - Vienne	371 428							
	90 - Terr. de Belfort	131 999									Total	1 568 230		1					3
	Total	1 084 049						8			04 - Alpes-Hte-Prov.	119 068							
	75 - Paris (Ville)	2 176 243		1				24			05 - Alpes (Hautes-)	105 070							
	77 - Seine-et-Marne	886 918									06 - Alpes-Marit.	881 198							2
LANGUEDOC - ROUSSILLON	78 - Yvelines	1 196 111	1							RHÔNE - ALPES	13 - B.-du-Rhône	1 724 199	1						
	91 - Essonne	988 306						4			83 - Var	708 331	1						9
	92 - Hauts-de-Seine	1 387 039									84 - Vaucluse	427 343	1						2
	93 - Seine-St-Denis	1 324 301									Total	3 965 209	3						14
	94 - Val-de-Marne	1 193 655						17			01 - Ain	418 518							
FRANCE OUTRE-MER	95 - Val-d'Oise	920 587						3			07 - Ardèche	267 970							
	Total	10 073 160	1	1				48			26 - Drôme	389 781							
	11 - Aude	280 686									38 - Isère	936 771							
	30 - Gard	530 478	1					2			42 - Loire	739 521			1				4
	34 - Hérault	706 499						1			69 - Rhône	1 445 208							
FRANCE OUTRE-MER	48 - Lozère	74 294								TOTAL DE LA SEMAINE	73 - Savoie	323 675							
	66 - Pyrénées Orient.	334 557		1							74 - Savoie (Haute-)	494 505							
	Total	1 926 514	1	1				3			Total	5 015 947		1	1				4
	971 - Guadeloupe										8	1	7	3	2	154			
	972 - Guyane										FRANCE MÉTROPOLITaine	35 premières semaines de 1985	257	44	653	173	74	7 660	42
FRANCE OUTRE-MER	973 - Martinique							1	1		35 premières semaines de 1984	298	96	625	221	64	8 328	434	
	974 - Réunion							3											